

1.

Débitrice:

Junod & Cie Le Succès SA, Rue de la Paix 133, **2300 La Chaux-de-Fonds**
2.

Délai pour contester l'état de collocation:

20 jours après la publication
3.

Délai pour contester l'inventaire:

10 jours après la publication
4.

Remarques:

But: étude, développement, fabrication et commercialisation de tous produits horlogers (principalement aiguilles de montres, de réveils et de pendulettes), ainsi que l'acquisition, enregistrement et vente de tous droits de propriété intellectuelle, tels que brevets, marques, dessins et modèles; participer à d'autres entreprises, et acquérir ou vendre des immeubles.
Dans le même délai de 10 jours, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la masse en faillite (art. 47,49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

Office des faillites
2053 Cernier

(00192881)